

Que la Chambre prie le ministre des Transports d'user de son influence auprès des sociétés ferroviaires pour qu'elles relèvent leurs pensions de retraite, pour qu'elles les indexent au coût de la vie de façon à protéger les bénéficiaires contre les ravages de l'inflation et pour qu'elles portent immédiatement à 75 p. 100 l'allocation aux veuves.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour la présentation de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PENSIONS

LES CITOYENS ÂGÉS EN DESSOUS DU SEUIL DE LA PAUVRETÉ—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Neil Young (Beaches): Madame le Président, compte tenu du fait que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déclaré, lors d'un dîner-bénéfice libéral, que le Régime de pensions du Canada était cruellement insuffisant pour les 2.3 millions de personnes âgées qui en dépendent, et que plus de la moitié des pensionnés qui touchent le supplément de revenu garanti ne sont ni plus ni moins que des assistés sociaux, je propose, appuyé par le député de Hamilton Mountain (M. Deans):

Que la Chambre somme à nouveau ceux qui détiennent le pouvoir dans le gouvernement de réviser leurs priorités, de trouver l'argent qu'il faut pour faire passer les Canadiens âgés au-dessus du seuil de la pauvreté, et de faire que le slogan du parti libéral, «Sollicitude et partage», représente plus que des paroles creuses prononcées à l'occasion de dîners-bénéfices du parti libéral.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

PETRO-CANADA

L'EMPLACEMENT DE L'USINE D'AMÉLIORATION DES HUILES
LOURDES EN SASKATCHEWAN—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, parce que la participation de Petro-Canada dans l'amélioration des huiles lourdes est de 15 p. 100, je propose, avec l'appui du député de Hillsborough (M. McMillan):

Que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources consulte la direction de Petro-Canada afin qu'elle fasse entendre clairement aux Canadiens qui sont les véritables actionnaires de Petro-Canada, qu'elle a choisi de situer l'usine d'amélioration des huiles lourdes en Saskatchewan.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BUDGET

LES CONSÉQUENCES POUR LES GAGNE-PETIT

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Il est absolument évident que le budget a des répercussions désastreuses sur les gagne-petit du fait que la taxe sur l'essence et les taux d'intérêt sont déjà élevés et que le budget prévoit des impôts directs et indirects sur les avantages sociaux des gagne-petit. Par conséquent, le ministre pourrait-il nous dire s'il ne se rendait pas compte que les gagne-petit étaient déjà assez en difficulté et que leur revenu avait déjà diminué. N'annoncera-t-il pas un remaniement en profondeur du budget dans ces domaines avant Noël on incitera-t-il les gagne-petit à s'adonner à la fraude fiscale? Ce sera peut-être pour eux le seul moyen de vivre à peu près convenablement l'année prochaine.

• (1115)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Non, madame le Président, je n'ai pas l'intention d'accéder aux désirs du député pour la bonne raison que le budget prévoit des diminutions et non pas des augmentations d'impôts pour 12 millions de contribuables. Il offre des diminutions importantes aux familles à faible revenu au niveau de l'impôt fédéral. Les impôts supplémentaires qui seront recueillis grâce à ce budget viendront de la poche des bien nantis. Je me demande pourquoi le député ose insinuer que le budget n'offre pas une meilleure répartition du fardeau fiscal.

L'ÉQUITÉ DES DISPOSITIONS

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Madame le Président, les taux d'intérêt élevés, les taxes sur l'énergie et, maintenant, ces taxes sur les avantages sociaux des employés sont pour eux une pilule très amère à avaler. Les serveuses dans les restaurants sont forcées de payer pour le privilège de manger, et ce à même leur salaire qui n'est déjà pas élevé. Les commis des magasins à rayons seront taxés parce qu'ils peuvent acheter à prix réduits, encore là à même leur maigre salaire. Les agriculteurs et les propriétaires de petites entreprises devront puiser dans leurs pensions quand ils prendront leur retraite afin de payer leurs impôts sur les gains de capital, leurs primes d'assurance-maladie et leurs primes d'assurance-vie. La liste est sans fin. Quand le ministre expliquera-t-il aux gagne-petit de notre pays où est l'équité dans ce budget? Le fera-t-il avant Noël ou attendra-t-il à l'an prochain?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député a soulevé toute une série de questions. J'en choisis une que le député a mentionnée. C'est la troisième fois cette semaine qu'un député de l'opposition dit que le budget vise à taxer les rabais accordés aux employés. C'est absolument faux, et j'ai-